



## DENIER DE L'ÉGLISE 2020

Le **DENIER DE L'ÉGLISE** est le signe visible de notre attachement à l'Église.

C'est un acte qui témoigne de notre participation à la vie matérielle de notre paroisse.

Le **DENIER DE L'ÉGLISE** nous concerne TOUS personnellement, quelle que soit notre situation et notre fréquentation de la paroisse.

Le **DENIER DE L'ÉGLISE** est la participation indispensable pour permettre à votre paroisse de vous accompagner à toutes les étapes de la vie et d'assurer son fonctionnement au quotidien.

En 2019, le montant des dons et le nombre de donateurs sont en baisse. Votre paroisse a, plus que jamais, besoin de votre fidèle générosité et de nouveaux donateurs.

## EVOLUTION DU **DENIER DE L'ÉGLISE**

	Montant des dons		Nombre de donateurs	
DEC 2015	327 947		894	
DEC 2016	316 644	↘	862	↘
DEC 2017	324 801	↗	866	↗
DEC 2018	330 505	↗	841	↘
DEC 2019	303 515	↘	797	↘

Ne pas confondre le **DENIER DE L'ÉGLISE** avec :

LA QUÊTE, qui par sa place dans la liturgie, a une forte dimension spirituelle. Notre offrande nous rappelle que le Christ fait le don de sa vie dans l'Eucharistie.

LE CASUEL, qui est une offrande ponctuelle faite à l'occasion de célébrations comme les baptêmes, mariages ou funérailles.

Je sais pouvoir compter sur vous, et vous remercie de soutenir votre paroisse.

Arnaud Bancon+  
Curé



## Combien donner ?

Le contexte économique actuel rend la vie plus difficile pour beaucoup de foyers mais il est essentiel que chacun participe selon son cœur et ses moyens au

### **DENIER DE L'ÉGLISE** .

L'Église suggère une contribution à hauteur de 1 à 2% de vos revenus annuels.

Les dons au titre du **DENIER DE L'ÉGLISE** bénéficient de déductions de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66%.

Si vous donnez	vous déduirez	Votre don vous coutera réellement
50 €	33 €	17 €
100 €	66 €	34 €
250 €	165 €	85 €
500 €	330 €	170 €

## POUR DONNER

- Par chèque (libellé à l'ordre de la « Paroisse Sainte Jeanne de Chantal – ADP »)
- En espèces
- Par prélèvement automatique : soit par bulletin de don qui doit être daté, signé et accompagné de votre RIB), soit en ligne : [www.paris.catholique.fr/-don-par-prelevement-automatique-.html](http://www.paris.catholique.fr/-don-par-prelevement-automatique-.html)
- Par carte bancaire (borne à disposition dans l'église et sur le site Internet de la paroisse) : [www.saintejeannedechantal.com](http://www.saintejeannedechantal.com) rubrique **DENIER DE L'ÉGLISE** .

Dans tous les cas, un reçu fiscal vous sera adressé par l'Association Diocésaine de Paris.

**DANS VOS RELEVÉS DE COMPTE DU MOIS,  
GARDEZ UNE LIGNE POUR L'ÉGLISE !**  
JEDONNEAUDENIER.ORG

## Des missions, des hommes, des moyens

Toute l'année, votre paroisse est à votre service : Sacrements, célébrations et prière, transmission de la foi, accompagnement des familles et solidarité pour les plus fragiles. Pour assurer ces missions, les prêtres et les diacres, les salariés et les bénévoles vous accueillent.

Ces missions gratuites ont un coût.

Votre paroisse a mille visages, elle a aussi des dépenses : la rémunération des prêtres et des salariés, l'animation et la formation des bénévoles, les charges des différents locaux.

Votre don, un acte nécessaire pour votre communauté paroissiale.

La présence d'une communauté chrétienne dans chaque quartier est une vraie richesse :  
donner au **DENIER DE L'ÉGLISE** de votre paroisse est une nécessité pour financer sa mission.

Grâce à **Dieu**, grâce à **vous**,  
**l'Église existe**



**ACCUEILLIR**

L'Église ouvre grand ses portes et **VOUS** accueillez



**CÉLÉBRER**

L'Église **célèbre les moments importants de votre vie** : baptême, mariage, eucharistie, deuil...



**SERVIR**

L'Église se donne, **au service des plus pauvres**

A la paroisse Sainte Jeanne de Chantal, voici quelques exemples de coûts moyens mensuels (toutes charges comprises) :



Assistante = 2 000 €



Assurance = 700 €



Chauffage = 3 000 €



Électricité = 600 €



Entretien et ménage = 1 800 €



Organiste = 1 300 €



Sacristain = 1 600 €



Prêtre = 1 500 €



Téléphonie et Internet = 200 €

Le budget courant de votre paroisse est de 750 000 € par an (charges et produits de fonctionnement).

Pour équilibrer son budget, votre paroisse a besoin de récolter un minimum de 325 000 € de dons en faveur du

**DENIER DE L'ÉGLISE** qui représente 50 % de ses recettes.

**À L'ÉGLISE COMME CHEZ VOUS,  
PARTICIPEZ AUX FRAIS QUOTIDIENS !**